

524646-2026 - Hange

Prantsusmaa – Fotogalvaanilised päikesemoodulid – Marché de Fourniture, installation et exploitation d'une installation photovoltaïque, avec un stockage d'électricité Lieu-dit LANRINOU - Commune de Plourin Phase candidature

OJ S 144/2026 29/07/2026

Hanketeade või kontsessiooniteade – üldkord

Asjad

1. Hankija

1.1. Hankija

Ametlik nimi: Syndicat Départemental d'Energie du Finistère (SDEF)

E-posti aadress: Servicejuridique@sdef.fr

Hankija õiguslik vorm: Avalik-õiguslik isik

Hankija tegevus: Üldised avalikud teenused

2. Menetlus

2.1. Menetlus

Pealkiri: Marché de Fourniture, installation et exploitation d'une installation photovoltaïque, avec un stockage d'électricité Lieu-dit LANRINOU - Commune de Plourin Phase candidature

Kirjeldus: Marché de Fourniture, installation et exploitation d'une installation photovoltaïque, avec un stockage d'électricité Lieu-dit LANRINOU - Commune de Plourin Phase candidature

Menetluse tunnus: 8fce325f-26c6-443c-b175-623d80f1b1f3

Sisemine tunnus: PNSTOCKPLOU

Menetluse liik: Väljakuulutamisega läbirääkimistega hankemenetlus / konkurentsipõhine läbirääkimistega hankemenetlus

Kiirendatud menetlus: ei

2.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Asjad

Peamine liigitus (cpv): 09331200 Fotogalvaanilised päikesemoodulid

2.1.2. Lepingu täitmise koht

Kus tahes

Lisateave: Rappel aux candidats : La procédure se déroule en deux phases. Phase candidature : Le maître d'ouvrage examinera les candidatures sur la base des différents documents et fiches exigés et formulera son avis en tenant compte de l'adéquation avec l'objet de la consultation des garanties professionnelles et techniques présentées par le candidat. Cette notion sera appréciée à travers les critères classés selon l'ordre hiérarchique décroissant suivant : 1. Capacité à traiter des projets de nature et/ou de complexité équivalente, appréciée à l'échelle du groupement au regard des références produites et évaluée selon la qualité technique des réalisations et références présentées. 2. Adéquation des compétences et moyens de l'équipe appréciée (tableau de présentation de l'équipe). En cas de groupement, l'appréciation portera également sur la cohérence et la complémentarité des membres du groupement entre eux au regard de la note produite A l'issue de l'analyse des candidatures, le maître d'ouvrage fixe la liste des candidats admis à remettre une offre. Le maître d'ouvrage leur demande de produire les justificatifs exigés pour l'accès à la commande publique. Il est précisé que le pouvoir adjudicateur poursuivra la procédure même si le nombre

des dossiers de candidatures réceptionnés est inférieur à 3 (trois). Les candidats admis à remettre une offre, et chaque membre en cas de groupement, fournissent dans les 10 jours maximum à compter de la demande du maître d'ouvrage les documents suivants, les éléments exigés aux articles R2143-6 à R2143-10 du CCP. En application de l'article L. 113-13 du code des relations entre le public et l'administration, pour les pièces visées à l'article D. 113-14-I-1° du même code que le maître d'ouvrage peut obtenir directement auprès d'une autre administration, le candidat produit, et chaque membre en cas de groupement, une attestation sur l'honneur certifiant de l'exactitude de informations déclarées en lieu et place des pièces justificatives. Si un candidat admis à remettre une offre ne produit pas ses justificatifs dans les délais ou s'il rentre dans un cas d'exclusion, le maître d'ouvrage sollicite le candidat suppléant précité lui demandant de produire à son tour les justificatifs exigés pour l'accès à la commande publique. Le maître d'ouvrage notifie sans délai à chaque candidat non retenu sa décision de rejeter sa candidature puis transmet l'invitation à soumissionner aux candidats admis à remettre une offre. Après avoir arrêté définitivement la liste des candidats admis à remettre une offre, le maître d'ouvrage leur transmettra simultanément par voie électronique une invitation à soumissionner les informant de la date et l'heure limite de transmission des offres et de toute précision utile quant au déroulement de la deuxième phase de la procédure. L'invitation à soumissionner précisera également les modalités d'accès au dossier de consultation - phase offre. Le pouvoir adjudicateur fixe le délai de réception des offres à vingt-cinq jours à compter de la date d'envoi de l'invitation à soumissionner. Phase Offre : Les variantes facultatives ne sont pas prévues dans le cadre de cette consultation. L'offre de base à remettre obligatoirement est la solution avec un stockage de 1 200 kWh. Une variante obligatoire est à remettre pour un stockage de 1 800 kWh. Toutefois, pour chacun des projets, en plus de l'offre de base, une offre est exigée pour chaque variante obligatoire définies ci-dessous (prestations supplémentaires). De plus, le soumissionnaire devra obligatoirement dans le cadre de chacune de ses offres, chiffrer plusieurs prestations supplémentaires qui sont détaillées dans le CCTP et le DPGF : Prestation supplémentaire n°1 - Contrat de maintenance sur 4 ans Curative Prestation supplémentaire n°2 - Contrat de maintenance sur 4 ans Préventive Les offres régulières, acceptables et appropriées, et qui n'auront pas été rejetées en application des articles R.2152-3 à R. 2152-5 et R. 2153-3 du CCP, seront classées par ordre décroissant en appliquant les critères d'attribution suivants : Le prix de l'offre 8 Valeur technique de l'offre 8 Valeur environnemental de l'offre 2 PLANNING 2 TOTAL : 20 Visite obligatoire lors de la phase offre. Les modalités de négociation et auditions sont indiqués au RC.

2.1.4. Üldine teave

See menetlus korraldatakse uuesti

Lisateave: La présente consultation est lancée suivant une procédure avec négociation (Article R2124-3 2° Solutions innovantes - Code de la commande publique). Justification du recours à la procédure avec négociations : Le pouvoir adjudicateur a décidé d'utiliser la procédure avec négociation en raison que le besoin consiste en une solution innovante. Est considéré comme innovant les travaux, fournitures ou services nouveaux ou sensiblement améliorés. La présente consultation a pour objet la pose d'un actif de stockage au niveau d'un site photovoltaïque producteur au sein d'une boucle d'autoconsommation territoriale. La boucle d'autoconsommation collective est déjà originale par sa taille, avec un actif de production de 2,2 MWc, et plus d'une centaine de points de consommation. L'objectif du projet est d'améliorer la quantité d'électricité autoproduite pour les consommateurs, en intégrant un actif de stockage dans la boucle. La production d'électricité du site photovoltaïque sera connue en temps réel par l'actif de stockage, mais cela ne sera pas le cas des consommations des différents participants. L'actif de stockage aura donc besoin d'un EMS qui

sera en mesure d'optimiser son fonctionnement afin d'éviter les cycles perdus (stocker quand la demande est là), en simulant par exemple les consommations envisagées à J+1. Différentes méthodes de gestion pourront être évaluées afin d'évaluer le coût/bénéfice de chacune dans une vision de répliquabilité du projet.

Õiguslik alus:

Direktiiv 2014/24/EL

2.1.6. Kõrvaldamise alused

Väljajätmise aluste allikad: Hankedokument

5. Osa

5.1. Osa: LOT-0001

Pealkiri: Marché de Fourniture, installation et exploitation d'une installation photovoltaïque, avec un stockage d'électricité Lieu-dit LANRINO - Commune de Plourin Phase candidature
Kirjeldus: Marché de Fourniture, installation et exploitation d'une installation photovoltaïque, avec un stockage d'électricité Lieu-dit LANRINO - Commune de Plourin Phase candidature
Sisemine tunnus: PNSTOCKPLOU

5.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Asjad

Peamine liigitus (cpv): 39173000 Hoiu- või säilitusüksus

Täiendav liigitus (cpv): 09331200 Fotogalvaanilised päikesemoodulid

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Postiaadress: Lieu dit Lanrinou

Linn: Plourin

Sihtnumber: 29830.

Riik – jaotus (NUTS): Finistère (FRH02)

Riik: Prantsusmaa

5.1.3. Eeldatav kestus

Kestus: 6 Kuud

5.1.6. Üldine teave

Reserveeritud osalemise:

Osalemise ei ole reserveeritud.

Hankeprojekt, mida ei rahastata ELi vahenditest

Hanke suhtes kohaldatakse riigihankelepingut (GPA): jah

5.1.7. Strateegilised hanked

Strateegilise hanke eesmärk: Innovaatiline hange

Kirjeldus: La présente consultation est lancée suivant une procédure avec négociation (Article R2124-3 2° Solutions innovantes - Code de la commande publique). Justification du recours à la procédure avec négociations : Le pouvoir adjudicateur a décidé d'utiliser la procédure avec négociation en raison que le besoin consiste en une solution innovante. Est considéré comme innovant les travaux, fournitures ou services nouveaux ou sensiblement améliorés. La présente consultation a pour objet la pose d'un actif de stockage au niveau d'un site photovoltaïque producteur au sein d'une boucle d'autoconsommation territoriale. La boucle d'autoconsommation collective est déjà originale par sa taille, avec un actif de production de 2,2 MWc, et plus d'une centaine de points de consommation. L'objectif du projet est d'améliorer la quantité d'électricité autoproduite pour les consommateurs, en intégrant un actif de stockage

dans la boucle. La production d'électricité du site photovoltaïque sera connue en temps réel par l'actif de stockage, mais cela ne sera pas le cas des consommations des différents participants. L'actif de stockage aura donc besoin d'un EMS qui sera en mesure d'optimiser son fonctionnement afin d'éviter les cycles perdus (stocker quand la demande est là), en simulant par exemple les consommations envisagées à J+1. Différentes méthodes de gestion pourront être évaluées afin d'évaluer le coût/bénéfice de chacune dans une vision de réplicabilité du projet.

5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

Valikukriteeriumide allikad: Hankedokument

Teave kaheetapilise menetluse teise etapi kohta:

Hankija jätab endale õiguse sõlmida leping esialgsete pakkumuste alusel ilma edasiste läbirääkimisteta

5.1.10. Pakkumuste hindamise kriteeriumid

Kriteerium:

Liik: Hind

Kirjeldus: Le prix de l'offre (en €HT /kWc) sera calculé suivant la formule suivante : ((Prix le plus bas x8)/Prix du candidat)

Kriteerium:

Liik: Kvaliteet

Kirjeldus: Valeur technique de l'offre sur 8 points. Voir le sous détail à l'article 13.1 du règlement de consultation.

Kriteerium:

Liik: Kvaliteet

Kirjeldus: Valeur environnemental de l'offre 2 points

Kriteerium:

Liik: Kvaliteet

Kirjeldus: Planning sur 2 points

5.1.11. Hankedokumendid

Hankedokumentide aadress: <https://www.megalis.bretagne.bzh/>

5.1.12. Hanke tingimused

Esitamise tingimused:

Elektrooniline esitamine: Lubatud

Esitamise aadress: <https://www.megalis.bretagne.bzh/>

Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel

Elektrooniline kataloog: Ei ole lubatud

Osalemistaotluste esitamise tähtaeg: 10/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg,

Kesk-Euroopa suveaeg

Lepingutingimused:

Lepingu täitmine peab toimuma kaitstud tööhõive programmide raames: Ei

E-arveldamine: Lubatud

Kasutatakse elektroonilisi tellimusi: ei

Kasutatakse elektroonilisi makseid: ei

5.1.15. Vahendid

Raamleping:

Ei kohaldata raamlepingut

Teave dunaamilise hankesüsteemi kohta:

Ei kohaldata dunaamilist hankesüsteemi

5.1.16. Lisateave, lepitus ja vaidlustus

Vaidlustusorgan: Tribunal administratif de Rennes

Organisatsioon, mis annab lisateavet vaidlustamise kohta: Tribunal administratif de Rennes

8. Organisatsioonid

8.1. ORG-0001

Ametlik nimi: Syndicat Départemental d'Energie du Finistère (SDEF)

Registreerimisnumber: 25290114500042

Linn: Quimper

Sihtnumber: 29000

Riik – jaotus (NUTS): Finistère (FRH02)

Riik: Prantsusmaa

Kontaktpunkt: Adam Géraldine

E-posti aadress: Servicejuridique@sdef.fr

Telefon: 0298103636

Hankija profiil: <https://www.megalis.bretagne.bzh/>

Selle organisatsiooni rollid:

Hankija

8.1. ORG-0002

Ametlik nimi: Tribunal administratif de Rennes

Registreerimisnumber: 17350005900014

Linn: Rennes

Sihtnumber: 35044

Riik – jaotus (NUTS): Ille-et-Vilaine (FRH03)

Riik: Prantsusmaa

Selle organisatsiooni rollid:

Vaidlustusorgan

Organisatsioon, mis annab lisateavet vaidlustamise kohta

Teave teate kohta

Teate tunnus/version: 43f85428-373b-4044-81f9-03edda293ad9 - 01

Vormi liik: Hange

Teate liik: Hanketeade või kontsessiooniteade – üldkord

Teate alaliik: 16

Teate saatmise kuupäev: 28/07/2026 11:28:07 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg, Kesk-Euroopa suveaeg

Keeled, milles käesolev teade on ametlikult kättesaadav: prantsuse keel

Teate avaldamise number: 524646-2026

ELT S väljaande number: 144/2026

Avaldamise kuupäev: 29/07/2026